



Elizabeth Glaser Pediatric AIDS Foundation

Agissons pour une génération sans SIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Sélection d'un cabinet d'avocats

Référence de publication : EGPAF-DRC/P&L/001/03/2023

Date de publication : Mercredi 15 Mars 2023

Date limite de soumission : Mercredi 05 Avril 2023 à 16h00

Date limite pour poser des questions : Jeudi 23 Mars 2023

1. Procédure

Appel d'offre National

2. Pouvoir adjudicateur

La Fondation Elizabeth Glaser Pediatrics Aids « EGPAF » en sigle

Centre ILMERCATO Colonel Mondjiba numéro 272 au rez-de-chaussée, Référence : juste à côté de SHOW BUZZ, C/Ngaliema, Kinshasa.

La Fondation Elizabeth Glaser Pediatrics Aids « EGPAF » en sigle, pour la Lutte contre le SIDA Pédiatrique est une organisation à but non lucratif, et chef de file mondial dans la lutte contre le SIDA pédiatrique. Notre mission est de prévenir l'infection à VIH pédiatrique et d'éradiquer la maladie chez l'enfant par la recherche, le plaidoyer et l'exécution de programmes de prévention, de soins et traitement du VIH. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Internet <http://www.pedaids.org>.

3. Description du marché

Contrat de service pour la contractualisation comprendra toutes les consultations juridiques généralement quelconques, toutes représentations en justice, tant en demandant qu'en défendant ainsi que toutes démarches administratives et fiscales, pour la ville province de kinshasa, les provinces de Tshopo, Haut-Katanga, Kasai-Oriental, Sud-Kivu, Lualaba et toute autre province ou ville dans lesquelles EGPAF lancerait des activités.

4. REGLE D'ETHIQUE

EGPAF s'engage à l'intégrité d'approvisionnement et sélectionne les fournisseurs uniquement selon des critères objectifs commerciaux comme le prix et les mérites techniques. EGPAF attend à ce que les fournisseurs se conforment à sa politique de tolérance zéro sur la fraude disponible dans notre site : <http://www.pedaids.org>.

EGPAF ne tolère pas de fraude, collusion entre les proposants, falsification d'offres/de propositions, la corruption ou des pots-de-vin. Toute entreprise ou individu qui viole ces normes sera disqualifié de cette acquisition, exclue des futures possibilités d'approvisionnements.

Les employés et les agents de EGPAF sont strictement interdit de demander ou d'accepter tout argent, frais, commission, crédit, don, pourboire, objet de valeur ou l'indemnisation d'actuel ou potentiel vendeurs ou fournisseurs en échange pour ou comme une récompense pour les commerces.

5. INSTRUCTION

1. Les offrants sont responsables de veiller à ce que leurs offres soient reçues par EGPAF en conformité avec les instructions, les termes et conditions décrits dans le présent RFP. La non-observation de ces instructions décrites dans ce RFP pourrait être un motif de disqualification de l'offre.
2. **Délai d'offres et protocole** : Les offres doivent être dûment complétés puis ***déposés en dur sous plis fermé et anonyme*** à l'adresse du bureau de la Fondation :
 - **Au centre ILMERCATO Colonel Mondjiba numéro 272 au rez-de-chaussée, Référence : juste à côté de SHOW BUZZ, C/Ngaliema, Kinshasa.**

Au plus tard **Mercredi 05 Avril 2023 à 16h00 (heure locale de Kinshasa)**, avec comme objet le numéro de la demande à proposition : « **RFP N° EGPAF-DRC/P&L/001/03/2023** ».

Veuillez indiquer le numéro de l'appel d'offre EGPAF-DRC/P&L/001/03/2023 dans toute réponse à cette RFP. Toute offres reçues après la date et l'heure spécifiées seront considérées en retard et ne seront pas considérées.

3. **Questions** : Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cet RFP sont soumises par écrit à l'adresse : DRCProcurement@pedaids.org La date limite pour poser les questions est fixée au **Jedi 23 Mars 2023**. Pas des questions par téléphone.

Les questions et demandes d'éclaircissement et les réponses s'y rapportant qu'EGPAF croit d'être de l'intérêt des autres proposants seront distribuées à tous les bénéficiaires de la demande de devis qui ont manifesté leur intérêt à soumissionner.

4. **Admissibilité** : en soumettant une offre en réponse à cette demande de proposition, le proposant atteste qu'elle et ses principaux dirigeants ne sont pas renvoyés, suspendus ou autrement considéré comme inadmissibles d'adjudication

par le gouvernement américain. EGPAF n'accordera pas un contrat à une entreprise qui est renvoyée, suspendue ou jugée inadmissible par le gouvernement américain.

5. **Evaluation et attribution** : EGPAF souhaite d'émettre un bon de commande ou un contrat à un(aux) proposant (s) responsable (s) dont l'offre suit les instructions du RFP, répond aux exigences d'éligibilité, réponde au moyen d'une analyse des compromis est déterminée à être la meilleure valeur pour EGPAF fondée sur l'application des critères d'évaluation suivants. L'importance relative de chaque critère individuel est indiquée par le nombre de points ci-dessous :

N°1	Critères d'évaluation	Exigences de soumission	Pourcentage
1	Qualifications du Personnel proposé	3 CV des avocats qualifiés, aptes à réaliser les prestations demandées avec satisfaction ainsi qu'un bon niveau de connaissance d'anglais (preuve des dossiers traités avec les structures ayant l'anglais comme langue de travail) ou tout autre document attestant la connaissance de l'anglais par les membres du cabinet.	15
2	Processus et approche proposés par le cabinet pour répondre efficacement à nos besoins	Une proposition écrite maximale qui explique la manière dont le cabinet traitera la demande et son exécution la rapidité des réponses aux questions posées et adaptée au besoin.	25
3	Expérience	Preuve de 5 ans d'ancienneté depuis l'admission au tableau de l'ordre des avocats.	10
4	Performances Passées du fournisseur	Présenter 3 références de 3 dernières années ayant bénéficié de prestations de votre part, avec coordonnées de contact (Email, adresse physique et numéro de téléphone), de préférence ONG internationales, banques commerciales, entreprises privées.	15
5	Le coût	Offre financière comportant le budget global et les prix détaillés (honoraires, indemnités, per diem, transport, Etc.).	35
Total			100

6. **Conditions générales** : Ceci est uniquement une demande de proposition. La publication de cette DDP ne crée pas une obligation de la part d'EGPAF à payer les frais engagés par les proposants potentiels dans la préparation de leur dossier de soumission. Cet appel d'offres est soumis aux conditions générales d'EGPAF. Tout devis qui en résulte sera régie par ses conditions générales.

Minimum requis pour chaque proposition

a. Proposition technique et financière :

- Une note de présentation du cabinet ou de la société d'avocats (date de création, siège, dénomination, forme juridique, coordonnées, adresse, etc.) et les moyens matériels et humains qu'il compte mettre en œuvre pour la réalisation de sa mission, (liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives, cursus, ancienneté ;
- Une offre financière comportant le budget global et les prix détaillés (honoraires, indemnités, per diem, transport, Etc.) datée et signée.
- Les Curriculum Vitae des avocats seniors (au moins 3) de la firme

b. Documents administratifs :

Le soumissionnaire doit être ou fournir obligatoirement :

1. Une attestation de l'Ordre des Avocats certifiant que l'avocat intéressé n'a fait l'objet d'aucune sanction ou procédure disciplinaire durant les cinq dernières années ou Document attestant le paiement des cotisations au conseil de l'ordre du barreau auquel on est lié ;
2. En ordre de paiement de cotisations annuelles au Conseil de l'Ordre des avocats auquel l'on est rattaché ;
3. Une fiche d'informations bancaires (relevé d'identité bancaire au nom du cabinet)
4. Lettre d'accompagnement (Annexe 1) dûment complétée et signée.
5. Tous autres documents jugés importants

c. Offre financière

L'offre financière comportera impérativement le coût forfaitaire mensuel hors taxes (TVA).

NB : La Fondation prévoit également la nécessité d'étendre potentiellement ces termes de référence pour 2 périodes d'option supplémentaires. La durée prévue de chaque période d'option est de 12 mois. Veuillez indiquer tout changement de prix pour les périodes d'option en réponse à ce RFP, pour une période d'extension de :

- ***12 mois additionnelles***
- ***24 mois additionnelles***

d. Performances passées du soumissionnaire

- Fournir au moins trois références des cabinets ou de la société d'avocats, dans la défense des organisations internationales (Nom point de contact, n° de téléphone et adresse mail ainsi que les copies de contrat ou bon de commande pour le marché similaire) ;

NB : Chaque pièce de l'offre financière devra être clairement identifiée. Toutes les pièces constitutives de l'offre sont obligatoires. Toutes les pièces légales doivent être certifiées conforme à l'original.

Avis de l'Adjudication du marché

Les soumissionnaires seront informés par écrit que leurs offres ont été retenues (notification de l'attribution du marché et bon de commande). Les autres candidats sont informés que leurs offres n'ont pas été acceptées par lettre type ou courrier électronique.

7. Livrable du Contractant

1. Veille juridique et fiscal

- Mettre à la disposition d'EGPAF dans le cadre d'une veille juridique et fiscale, des textes légaux et réglementaires ou toute autre mise à jour relevant du domaine juridique et fiscal liée aux activités des ONG internationales en RDC
- Fournir des conseils sur l'application et l'interprétation des textes en vigueur - La rédaction et l'application de tout document à valeur juridique et contractuelle qu'EGPAF serait amené à signer avec tiers y compris ses employés, bénéficiaires, partenaires, prestataires ou fournisseurs

2. Matière des affaires

- Elaborer, négocier et conclure toute sorte de contrat au bénéfice et sur demande d'EGPAF ;
- Rédiger ou modifier des actes de l'organisation ainsi que la rédaction des différents procès-verbaux et leur notariation

3. Recouvrement des créances

- Entreprendre, pour le compte d'EGPAF, le recouvrement, en principal, intérêts, commissions, débours et frais quelconques, des créances dont il communiquera au Cabinet les dossiers.

4. Démarches diverses

- Entreprendre toutes démarches auprès des organismes publics ou privés en vue de faire aboutir des procédures engagées ou à engager.

5. Assistance en justice

- Représenter EGPAF en justice tant à la phase de l'instruction pré juridictionnelle qu'à la phase juridictionnelle en qualité de demandeur ou défendeur.

6. Rapportage

- Le cabinet fournira un rapport ad hoc après chaque prestation et un rapport trimestriel sur l'état de lieu de dossier en cours qu'il suit.

ANNEXE 1 : Lettre d'accompagnement de l'offre

La lettre d'accompagnement suivante doit être placée sur le papier à en-tête et terminé/signé/estampillé par un représentant autorisé à signer au nom du proposant :

A : EGPAF

Référence : N° de RFP

À qui le droit :

Nous, soussignés, par la présente fournir l'offre ci-jointe pour exécuter tous les travaux prévus pour compléter les activités et besoins comme décrit dans la demande de proposition citée ci-haut. Retrouvez notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptent tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions incluses dans la demande de devis citée. Nous certifions en outre que l'entreprise du nom du sous— ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les produits et services offerts en réponse à cette demande de devis – sont admissibles à participer dans cet approvisionnement aux termes de cet appel d'offres.

En outre, nous certifions que, au meilleur de nos connaissances et de notre croyance :

- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec aucuns membres du personnel d'EGPAF ;
- Nous n'avons aucun relation étroite, familiale ou financier avec aucuns autres proposant qui soumettra des propositions en réponse à la demande de devis susmentionnées ; et
- Les prix dans notre offre aient pris de façon indépendante, sans consultation, communication ou accord avec un autre proposant ou compétiteur dans le but de limiter la concurrence.
- Toutes les informations en notre proposition et toutes les pièces justificatives sont authentiques et exactes.
- Nous comprenons et acceptons d'interdictions d'EGPAF contre la fraude, la corruption et des pots-de-vin.
- Nous acceptons les conditions de paiement à savoir par virement bancaire au compte ouvert au nom du cabinet et payable mensuellement après livraison des services

Nous certifions que les représentations ci-jointe, certifications et autres déclarations sont exactes, actualisées et complètes.

Signature de l'autorisée : _____

Nom et titre du signataire : _____

Date : _____

Non de L'entreprise : _____

Adresse de l'entreprise : _____

Téléphone et site Web de L'entreprise : _____

Enregistrement de L'entreprise ou numéro d'identification de contribution : _____

L'entreprise a-t-elle un compte bancaire actif (oui/non) ? _____

Nom officiel du compte bancaire de l'entreprise (de paiement) : _____
